

# Glissez-vous dans la peau d'un forestier, le temps d'un jeu en pleine nature... Avec le marteloscope, nouvelle application digitale, l'avenir de la forêt est entre vos mains!

Comme un gestionnaire forestier, l'application ludique marteloscope propose à chacun de comprendre l'importance d'une gestion forestière durable et les conséquences d'une coupe sur la biodiversité, l'économie locale et le renouvellement du milieu naturel. Équipés de tablettes, les participants entrent en forêt et décident du sort des arbres marqués au fil d'un parcours. Aux côtés d'un animateur averti, ils examinent essence, diamètre, hauteur et environnement. Le logiciel enregistre et analyse en direct chacun de leur choix et

son impact sur le milieu, concrétisé à l'aide d'un outil imaginaire de coupe. C'est en détournant un programme dédié à la formation, que le prestataire Furet Company a imaginé cette plongée dans le monde réel des forestiers.

## **Comprendre** l'abattage

« Villard-de-Lans est l'une des premières communes françaises à mettre en œuvre ce concept d'animation de martelage pour tous », explique Jean-Paul Uzel, adjoint à l'environnement et à la forêt, rap-

De la pédagogie 100 % nature

Cette application permettra chaque année une vingtaine d'animations pédagogiques accompagnées (environ quinze personnes par groupe). Hors périodes de neige, locaux, touristes, élus, forestiers en formation, ou scolaires pourront tenter l'expérience. Elle associe l'ONF, la commune et ses ouvriers forestiers, l'OMT (Office municipal de tourisme), les Accompagnateurs en moyenne montagne et les socioprofessionnels.



L'investissement d'environ 35 000 € se répartit entre la commune, maître d'ouvrage (8 581 €), la CCMV (2 097 €) et le Département (9 122 €). Une demande LEADER en cours (8 387 €) permettra de réduire la part communale.

pelant que cette dernière couvre deux-tiers de notre territoire.

Cet été, il accompagnait Manuel

Rapp, technicien ONF (Office national des forêts) et Étienne Béraud (service études ONF), chargé du projet, venus marquer, numéroter et géolocaliser les 108 arbres identifiés pour construire la base de données de l'application marteloscope. C'est à Bois Barbu, face à l'auberge de Malaterre, que cette forêt école accueille désormais les participants sur inscription. « La parcelle a été choisie pour sa facilité d'accès, les essences présentes (sapins, épicéas, hêtres, érables, alisiers blancs...) et aussi pour la possibilité d'y associer l'auberge avec d'autres animations », complète l'élu. « Le martelage n'est pas une science exacte », poursuit Manuel Rapp, « c'est un acte stratégique qui évolue au rythme du climat et qui détermine l'avenir de la forêt. Il nécessite un grand sens de l'observation et une vision globale à long terme », ajoutant qu'il faut toujours au moins trois bonnes raisons pour décider d'abattre un arbre. Le marteloscope permet aussi aux visiteurs de comprendre l'utilité de couper du bois pour permettre à la forêt de se régénérer et de maintenir un milieu naturel résilient face aux aléas climatiques et à la sur-fréquentation.

Contact: www.villarddelans-correnconenvercors.com/

GARE ROUTIÈRE

#### **NOUVEL ACCUEIL VISITEURS**

Jusqu'à peu loué à la compagnie d'autobus VFD, le local de la gare routière sera remis en état et réaménagé afin de proposer un lieu d'accueil destiné au public, notamment durant les fortes périodes d'affluence touristique. À la descente des bus, chacun pourra obtenir des renseignements sur la commune, se diriger vers l'Office municipal de tourisme, à l'aide d'un flashcode par exemple, ou acheter ses billets de transport. Vitrine également de l'OMT, cet espace délivrera des informations plus larges sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors. Pour patienter, une boîte à livres et deux bancs ont été installés dans un décor réalisé par l'association Les Arts s'en mêlent.



# 

Cet été, l'association Causes aux balcons a de nouveau favorablement répondu à la commune pour poursuivre la découverte de l'art en pleine nature, initiée en 2021 avec l'artiste Chris Drury, à Château-Julien. Au cours d'un chantier participatif, quatre artistes (Jérôme Aussibal, Laurence Decaesteker, Hubert Algoed et Jacques Guichard) ont réalisé des abris éphémères dans la forêt de l'Alloubière, à Bois Barbu, tous conçus à partir de matériaux collectés sur place. Ces étonnantes installations ont offert aux nombreux promeneurs une nouvelle façon d'entrer dans le paysage, à travers des portes en écorce ou en branchages. Très investis dans cette collaboration, les élus Jean-Paul Uzel ou Michèle Papaud ont salué « ce bel hommage rendu aux charbonniers qui, autrefois, construisaient ici même des abris éphémères pour travailler ». Ce projet a reçu le soutien et le concours de l'OMT, de l'ONF et du service technique communal.

Retrouvez toute l'actualité sur notre page facebook:







chers Villardiens,

Avec la rentrée, le mois de septembre éclaire deux réalités : la priorité faite par notre collectivité au bon fonctionnement de l'école et la lutte

nécessaire pour un urbanisme adapté à notre territoire. Pas moins de 26 employés communaux travaillent quotidiennement au bien-être de nos enfants, afin de favoriser la qualité de leur apprentissage. Ce soutien passe aussi par le budget consacré aux activités sportives et culturelles.

Cette année, la baisse des effectifs en maternelle a eu pour conséquence la fermeture d'une classe. Ce constat pointe la difficulté qu'ont les familles à se loger sur notre commune. Nous avons engagé de vastes chantiers sur le logement, allant de la création en cours d'une Maison des saisonniers, à la modification du PLUi-H en passant par l'adhésion à l'EPFL\* et l'embauche d'un cadre spécifique à la communauté de communes. Dans ce contexte lourd, notre travail tient compte de la loi ZAN, qui, à l'horizon 2050 doit aboutir à « Zéro artificialisation nette » des sols.

À ce sujet, l'enquête publique s'est achevée avec un avis favorable sur l'essence même de la modification : favoriser l'accession à la propriété et la limitation de la densification dans les hameaux. Il n'en demeure pas moins qu'une inquiétude subsiste puisque le Coefficient d'emprise au sol est contesté pour le centre-bourg. Très clairement, dans ce secteur, chaque maison d'habitation pourrait être remplacée par des bâtiments de type R+3.

Permettez-moi de former un regret, celui de voir la loi s'appliquer uniformément et aveuglément à l'ensemble du territoire national, sans prise en compte des specificites locales.

Il nous faut poursuivre le combat et faire preuve de pédagogie pour démontrer que la moyenne montagne n'est ni une métropole urbaine ni un front de neige de stations de ski de haute altitude.

Soyez assurés de ma détermination à préserver l'identité de notre territoire.

Votre maire, Arnaud MATHIEU

\* EPFL : Établissement public foncier local ayant vocation à aider

# La commune se dote d'une commission logement élargie pour améliorer l'accessibilité à la résidence sur le territoire.

**NOUVEAU DISPOSITIF** 

Lors de la séance du conseil municipal du 4 juillet dernier. les élus ont acté la nécessité d'étendre la commission logement social existante au logement dans sa problématique globale sur la commune. « Nous voyons les jeunes partir et les familles dans l'impossibilité de s'installer face à une pression foncière de plus en plus forte », constate l'élue Maud Rolland. « Nous avons donc renforcé la commission, désormais à 11 membres, pour agir plus largement sur l'accession sociale à la propriété des ménages à ressources modestes, mais aussi sur le logement saisonnier ».

La modification en cours du PLUi-H, initiée par le maire, Arnaud Mathieu, président de la commission d'urbanisme intercommunale, fournit des leviers pour agir. « Pour rappel, souligne ce dernier, l'ensemble des projets d'une surface plancher de plus de 500 m² ou dépassant 5 logements devront obligatoirement comporter au moins un logement en accession sociale à la propriété. Soumis à des critères d'éligibilité, tels des plafonds de revenus à ne pas dépasser selon le type d'accession, ils permettent aux personnes à revenus modestes de devenir propriétaires de leur logement, grâce notamment à des dispositifs, type PSLA (Prêt social location-accession) ».

La délibération du conseil municipal du 10 juin 2021 a d'ailleurs approuvé la réalisation d'un logement T3 en accession sociale type PSLA dans le programme en construction de 6 logements aux Geymonds (notre photo).

## Des critères territoriaux

« Les habitants en ont été informés avant l'été et sur la trentaine de candidatures reçues et analysées, nous en avons transmis 12 au promoteur », relate Maud Rolland. « En plus des critères d'attribution (primo-accédants, revenus ne dépassant pas les plafonds de ressources PSLA n-2), notre convention prévoit un 3e critère : l'une des personnes occupant le logement doit exercer une activité professionnelle sur le territoire ».

LOGEMENT

En marge de ce vaste chantier et engagement de campagne, la commission va s'appuyer sur le recensement en cours des gisements fonciers communaux pour travailler sur de futurs projets de logements, y compris ceux concernant les saisonniers.

\* La commission élargie se réunit chaque mois, elle est composée de 11 membres, dont 9 titulaires et 2 suppléants, tous issus de la majorité et des oppositions siégeant au conseil municipal.

## Le PSLA, c'est quoi?

Dans ce dispositif d'accession sociale à la propriété (location-accession), le ménage teste sa capacité de remboursement en étant locataire : il paie une redevance qui comprend une fraction locative et une fraction acquisitive. Il a ensuite la possibilité de devenir propriétaire grâce à une convention passée entre un opérateur et l'État ou la collectivité. L'opérateur s'engage à construire, acheter ou réhabiliter des logements afin de les



vendre dans le cadre d'un contrat de location-accession, sous conditions de ressources. En contrepartie, le projet bénéficie d'avantages fiscaux (TVA à taux réduit de 5,5 % et exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans), ainsi que des conditions de financement avantaaeuses.

De gauche à droite : Ghislaine Masson, Olivier Robin, Sophie Gouy-Pailler et Maud Rolland.

# L'ÉCOLE AU CŒUR DU BUDGET

# Une enveloppe confortable pour aborder la nouvelle année scolaire. Décryptage.

À Villard, le coût moyen consacré par élève est de 1 034 € pour l'élémentaire et de 2 302 € pour la maternelle. Selon la Préfecture de l'Isère, ce coût s'élève respectivement à 772 € et 1 203 € dans le département.

Ce choix ambitieux de la commune se traduit dans un budget scolaire de 926 115 €, soit environ 10 % du budget de fonctionnement de la commune.

Ce montant est essentiellement affecté aux dépenses en personnel et à l'entretien des bâtiments. Il permet aussi d'accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques. « Nous disposons d'une dotation globale qui permet, outre les fournitures scolaires (50 € par enfant et par an), de développer des projets d'envergure en lien avec le territoire », détaille Jean-Martin Bresch, directeur de l'école élémentaire Les Laîches. Par exemple, la parti-

cipation de la commune au ski scolaire, ADN du plateau, est de 40 000 €.

« Pour certains enfants, précise Nadine Girard-Blanc, ajointe au personnel, le ski à l'école est la seule opportunité de découvrir ce sport ». Alpin ou nordique, les jeunes Villardiens profitent de 6 à 8 sorties annuelles pour chaque mode de glisse. « Déplacements sur site (11 000 €), location de matériel

de ski nordique (6 763 €), cours (23 814 €) sont à la charge de la commune, qui paye une prestation à l'École de ski français pour les moniteurs, les forfaits étant offerts par la SEVLC », détaille le maire.

# **Équilibre entre sport** et culture

«En milieu rural et dans un cadre naturel privilégié, on peut parfois être éloigné de la culture », enchaîne Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires et à la culture. « Garantir l'égalité des chances à l'école et garder un équilibre entre ces deux pôles est primordial. Le choix de maintenir un intervenant musical (20 000 €) illustre

notre volonté. Les enfants ont également accès au cinéma Rex, au théâtre, au centre culturel Le Cairn (11 000 €) et à différentes sorties pédagogiques et artistiques en pleine nature ». Jean-Martin Bresch ajoute: « Nous avons la chance d'être suivis par la municipalité et d'être au carrefour de nombreuses institutions et collectivités, comme le Parc du Vercors avec lequel des projets sont menés ».

Grâce au concours du Département, des séjours de découverte des Espaces naturels sensibles, du CP au CM1 et 8 projets avec Accompagnateurs en moyenne montagne seront subventionnés. Les CM2 s'orienteront sur un projet de nuitées en refuge de montagne et de traversée du Vercors en Résistance à vélo. À noter que 10 780 € viennent en subvention municipale exceptionnelle pour la classe de mer des CM1 au Pradet (83). Bien d'autres projets sont dans les tuyaux, avec notamment le démarrage à Villard du programme Moby (porté par la Communauté de communes) en faveur des mobilités douces aux abords de l'école. C'est d'ailleurs le fort engagement de la communauté éducative qui a permis à l'école de décrocher cette fin d'année le label E3D pour ses actions en faveur de la transition énergétique (lire ci-contre).

#### LES LAÎCHES \_\_\_

## LE LABEL E3D EN POCHE

Le groupe scolaire Les Laîches vient d'obtenir le label E3D (École en démarche de développement durable), décerné par l'Académie en reconnaissance de son investissement en la matière. Cette procédure annuelle de candidature a pour enjeux d'engager les élèves et toute la communauté éducative (scolaire et périscolaire) dans un parcours actif vers la transition écologique. À l'échelle de l'école, les nombreuses actions menées ont permis de se voir décerner ce label au niveau 2 (sur 3), grâce notamment aux actions suivantes : jardin potager, intégration au programme de déplacements doux (Moby), cour végétalisée, sensibilisation aux espaces naturels, au pastoralisme, gestion des déchets, de l'eau, menus alternatifs, etc. Une nouvelle évaluation sera réalisée par un représentant académique afin de fixer d'autres objectifs, ouvrant vers d'éventuels financements de projets et un niveau 3.



#### EFFECTIFS \_\_\_

# L'ÉCOLE COMME BAROMÈTRE

Loin d'être un cas isolé en moyenne montagne, Villard-de-Lans enregistre depuis plusieurs années un déficit d'inscriptions. « Pour 44 élèves scolarisés en CP cette année, on en comptait 65 il y a deux ans », indique le directeur de l'école élémentaire. « Il y a dix ans, nous avions 300 élèves en élémentaire pour 256 en 2021 et 240 en septembre 2022, puis 150 élèves en maternelle pour 117 en 2021 et 90 actuellement. Cette année, nous sommes encore à l'équilibre, mais par effet boule de neige, la fermeture d'une classe de maternelle cette rentrée nous impactera forcément ». Dans un contexte de vieillissement de la population villardienne (moyenne d'âge 65 ans) et de pression foncière intense, la commune mène une action soutenue en faveur de l'accession au logement aidé pour permettre aux familles de s'installer durablement (lire page 2).



#### ÉCLAIRAGE PUBLIC \_\_

## LA COMMUNE S'ENGAGE

Face à la flambée des prix de l'énergie et à la crise climatique, des réductions de consommation s'imposent. Dans un premier temps, l'éclairage public est désormais éteint de 1h à 6h au centrebourg et de 23h à 6h sur le reste de la commune. Seule une extinction significative de l'éclairage public permet de réaliser des économies sur le budget global chiffré à 147 000 €\* (hors illuminations 40 000 €). Cette mesure générera une économie de 20 000 € sur les 35 000 € liés à la consommation, unique poste du budget sur lequel des économies peuvent être réalisées. Ils seront affectés à l'accélération de la campagne de remplacement des 1 000 points lumineux (450 déjà posés) par des modules basse consommation (LED). D'autres postes seront réduits, notamment celui des illuminations.

\* 35 000 € de consommation, 33 000 € d'abonnement, 50 000 € d'investissements gros travaux, 4 000 € d'élagage et 25 000 € de maintenance, ces 4 derniers postes étant incompressibles.



#### URBANISME \_

# RESPECTONS LES PROCÉDURES

Depuis quelques mois, le service urbanisme est régulièrement sollicité afin de régulariser, après coup, des travaux déjà exécutés. Cette démarche n'est pas la bonne, et surtout, pas toujours possible. Il est donc nécessaire de rappeler qu'avant toute modification de façade et/ou création de toute surface de plus de 5 m<sup>2</sup>, il est obligatoire de déposer au préalable une demande d'autorisation de travaux en mairie. Les délais d'instruction sont variables : 1 mois pour une demande de déclaration préalable et 2 mois pour un permis de construire. Si, passés ces délais, aucune réponse de l'administration ne vous est apportée, vous bénéficiez d'une autorisation tacite. Pour rappel, tout commencement de travaux n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation constitue une infraction au code de l'urbanisme passible d'un procèsverbal d'infraction transmis au procureur de la République. La pénalité peut s'opérer de différentes manières : soit par une amende soit par une démolition de la construction. Avant de vous engager, n'hésitez pas à consulter le service urbanisme.

# CÔTE 2000 ET UTNs

# Une étape supplémentaire pour le transfert des parcelles.

La procédure très encadrée, liée au projet d'Unité touristique nouvelle (UTNs) suit son cours. La proposition de transfert de l'opération immobilière privée Infinity Nine Mountain, initialement prévue au PLUi sur les terrains des Adrets, vers le parking P1, a été transmise le 10 juin dernier aux services de l'État. Après examen, ces derniers ont identifié le besoin d'une évaluation

environnementale approfondie de l'impact prévisible du projet. Il est désormais demandé aux acteurs publics et privés liés à cette résidence touristique de travailler sur la limitation des

émissions de gaz à effet de serre en phase de réalisation, comme en phase d'exploitation de la future UTNs. En matière d'eau et d'assainissement, l'autorité environnementale attend que soient décidés les scénarios de travaux sur le réseau d'assainissement et les modalités définitives de raccordement de l'UTNs au réseau d'eau potable. Cette nouvelle étude, légitime dans le contexte actuel, doit apporter les réponses aux questions qui s'imposent à tous. Le rapport sera porté à la connaissance du public dès sa réalisation.

# SERVICE URBANISME QUI FAIT QUOI?

Reflet de notre territoire de montagne, ce service évolue au rythme des contraintes environnementales et de la pression foncière liée à l'attractivité du massif.

Sur 67 km<sup>2</sup> de superficie, dont les 2/3 sont concernés par au moins un risque naturel, plus de 200 autorisations annuelles d'urbanisme ont été délivrées en 2021. Sous la responsabilité de Lucie Guéniche, Bérénice Breyton, instructrice des Autorisations du droit des sols et Cécile Bourdy, assistante administrative, s'assurent de l'adéquation des projets constructifs des Villardiens aux règles d'urbanisme. Soumis à une commission, pilotée par Serge Birgé, adjoint à l'urbanisme et aux affaires foncières, ces projets font ensuite l'objet d'une décision qui valide leur conformité (les agents sont assermentés en matière d'infraction d'urbanisme). L'équipe en place est avant tout garante du

respect du PPRN <sup>[1]</sup> et du PLUi <sup>[2]</sup>, actuellement en cours de modification : « De nouvelles règles s'appliquent, dont par exemple le respect d'un quota de logements en accession aidée dans chaque programme», détaille la responsable.

# Appliquer la réglementation

Outre le management du service et des projets structurants, Lucie Guéniche a la charge des volets foncier et juridique, assurant le suivi des quelque 40 conventions et baux conclus par la collectivité, tels les Conventions d'occupation du domaine public ou les

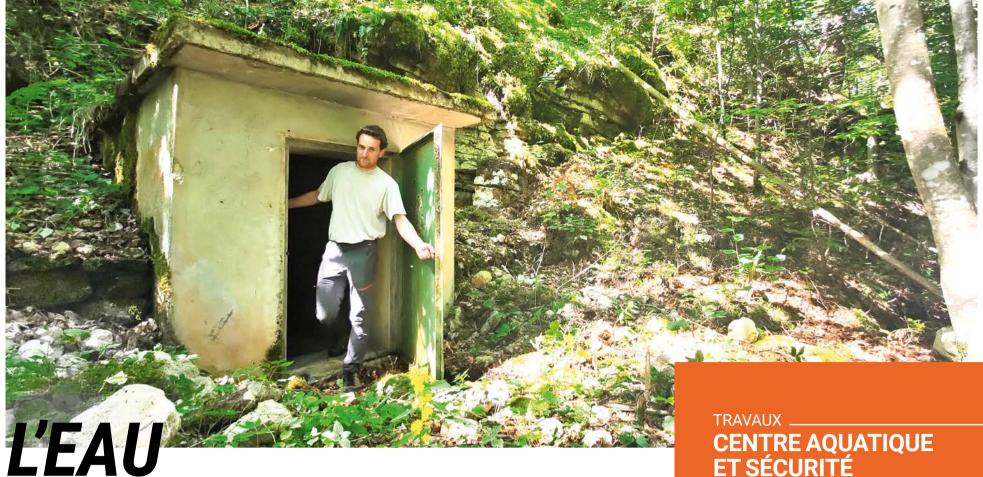
Baux emphytéotiques administratifs. C'est en cohérence avec l'activité du service, que Gaëtan Remeur, chef de projet Petites villes de demain, en charge des 11 dossiers de ce programme gouvernemental, partage leurs bureaux. Dans la palette de leurs missions, le dossier d'UTNs [3] à Côte 2000 est ainsi géré de manière transversale par les agents, avec une constante pour chaque dossier, la maîtrise des dispositions réglementaires.

<sup>[1]</sup> PPRN : Plan de prévention des risques naturels

<sup>[2]</sup> PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

<sup>[3]</sup> UTNs : Unité touristique nouvelle structurante





# SOUS SURVEILLANCE

# Dans un contexte inédit de sécheresse estivale, comment notre ressource d'alimentation en eau a-t-elle été impactée ?

« Pour le savoir, explique la 1ère adjointe Véronique Beaudoing, nous avons effectué en juillet et en août des visites de suivi de nos captages de la Fauge, de Goule Blanche et avons analysé les débits comparés entre 2021 et 2022 des sources de la Fauge ». Indéniablement la nature a manqué d'eau. Le déficit hydrique sur 12 mois à fin août était de 31 %, atteignant 68 % sur le seul mois d'août.

Pourtant, « L'eau potable de Villard n'a pas manqué et le système d'alimentation à deux points de captages (Fauge et Goule Blanche), intelligemment mis en place par nos anciens s'est avéré essentiel à notre confort ».

Explication: l'alimentation gravitaire en eau depuis les captages de la Fauge, qui couvrent habituellement nos besoins domestiques, s'est retrouvée en tension pendant plusieurs jours fin juillet et début août. Sur la surverse (trop plein) de la Moraine « les volumes d'eau disponible ont fortement diminué à la mi-juin. Ils ont atteint leurs limites fin juillet et début août », a pu constater Nicolas Magnat (notre photo), technicien eau à

la commune. Dès lors, il restait Goule Blanche qui débite de grands volumes d'eau. « Cette seconde source d'alimentation est notre chance, même si son usage en est partagé avec la production électrique et la centrale de la Haute Bourne », complète la 1ère adjointe.

# Un terrain naturel si précieux

Le captage de Goule Blanche date des années 1970 au moment de la construction du Balcon de Villard et des Glovettes, alors que l'on pensait le réseau de l'époque insuffisant. lci résurgent les eaux d'un vaste bassin versant allant du Clot d'Aspres jusqu'à la Tête des Chaudières. Des opérations de colorations menées par les spéléologues ont révélé le long trajet des eaux souterraines. « L'eau qui sort de Goule Blanche en été est encore la conséquence de la neige tombée l'hiver précédent ». « Ce massif calcaire est ici notre première chance. Il nous distille ses eaux à longueur d'années. Sans lui, pas de gouttes d'eau piégées dans les fissures, ni de

glaciers souterrains parvenant quotidiennement à nos robinets », affirme le spéléologue explorateur, Barnabé Fourgous. Charles Broquet, ingénieur aux services de l'Équipement à Villard-de-Lans, de 1948 à 1970, qui a suivi toute l'épopée du captage de Goule Blanche, écrivait le 26 juin 1990 au maire de la commune, Albert Orcel: « Pour Noël 1989, au moment où la disette d'eau potable dans les montagnes faisait la Une de tous les journaux, [...] je pensais que le ravitaillement en eau potable à Villard-de-Lans ne poserait, Dieu merci, jamais de problème ».

Pour garder l'optimisme de l'ingénieur, nous ne devons jamais modifier le terrain montagnard qui s'étend du col de l'Arc à la Tête des Chaudières, avec ses lapiaz si précieux à l'infiltration d'eau. Pas d'aménagements de pistes en tout genre ou d'extension d'équipements qui viendraient obstruer cet environnement naturel. Reste un point à ne pas ignorer : le coût de production de l'eau par Goule Blanche (pompage) est bien

supérieur à celui de la Moraine (gravitaire). « À l'avenir, constate Véronique Beaudoing, si nous devons solliciter davantage Goule Blanche, les coûts énergétiques seront plus élevés. Il faut donc contrôler notre utilisation de l'eau durant les mois d'étiage et/ou la stocker».

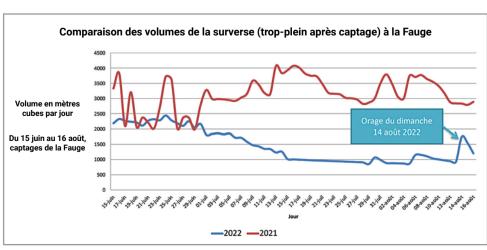
# CENTRE AQUATIQUE ET SÉCURITÉ

Une fermeture d'au moins quatre semaines sera nécessaire courant 2023 pour réaliser des travaux au centre aquatique. Pour continuer de fonctionner en toute sécurité, cet équipement nécessite de lourdes interventions. Ces derniers mois, des germes se sont développés dans le circuit d'eau des sanitaires en raison d'une circulation non homogène sur l'ensemble du centre. « Lorsque certains endroits ont moins d'activité (comme le Bam Freesports ou l'ancien casino), l'eau stagne et favorise le développement des bactéries. Si des traitements curatifs ont permis de maintenir le centre ouvert, l'étape suivante consiste à isoler la tuyauterie où l'eau ne circule pas », explique Karine Beaudoing, technicienne équipements. Un budget de 100 000 € HT sera consacré à ces travaux, probablement réalisés durant l'arrêt technique d'avril 2023.

## BRIGADE ÉQUESTRE

## **UN BILAN ENCOURAGEANT**

Fin août, la brigade équestre ayant patrouillé tout l'été sur les sites touristiques sensibles de la commune a dressé ce constat : seulement deux infractions verbalisées et un comportement des promeneurs majoritairement respectueux durant toute la saison. Cette collaboration municipalité, gendarmerie et centre équestre de La Renardière valorise la prévention, notamment cet été avec la lutte contre les incendies. Le message est passé, tout comme celui de la cohabitation entre randonneurs, agriculteurs et activités pastorales. « Nous espérons, non seulement renouveler l'opération en 2023, mais la pérenniser et étendre la présence de la brigade équestre sur le terrain », ont déclaré les partenaires.







# Cet été, davantage de familles ont pu profiter du centre de loisirs grâce à un coup de pouce du CCAS.

Ukrainiennes nous a surpris, mais notre accompagnement social a été positif et porteur. Certains ont rejoint différents départements, tandis que d'autres sont retournés en Ukraine. Les familles installées sur notre commune s'intègrent (emploi, école, centre de loisirs...). Je suis assez fière de cette mobilisation. L'augmentation du coût de l'énergie nous a amenés à délibérer sur une aide financière spécifique. Nous allons être aux aguets pour ces mois d'hiver annoncés difficiles en surcoût.

devais qualifier cette année, je parlerais d'adaptabilité et de

L'accueil des familles

réactivité.

Le changement des modalités d'accès au logement social par notre principal bailleur Alpes Isère habitat nous contraint à revoir le fonctionnement de la commission logement social. Ma principale inquiétude est que les Villardiens disposent de tous les éléments pour se positionner et accéder à ce type de logement. J'y veillerai.

Enfin, la saturation des prises en charge des aides à domicile pour nos seniors est une vive inquiétude. Soyez certains de l'engagement partenarial du CCAS à ce sujet.

Les Villardiens ont passé le cap des confinements, des couvre-feux, de l'accueil d'une population en guerre... Que nous réserve cet hiver 2022/2023 ? Nous le passerons à vos côtés, et si besoin, le CCAS vous accueille en toute confidentialité. Je reste à votre écoute.

Vice-présidente du <u>CCAS</u> ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00

Karine CASTELLO Responsable du CCAS www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

Maud Rolland

#### Colis de Noël

À tous les aînés inscrits, le retrait des colis de Noël se fera le lundi 5 décembre de 14h à 16h30 et le mercredi 7 décembre de 9h30 à 11h30 en mairie, à la salle des mariages.

Comme cette année déjà, le repas de Noël ne se fera plus en décembre, mais au printemps pour mieux profiter ensemble des beaux jours!

Dans une ambiance joyeuse et dynamique, Chantal Trian, responsable du centre de loisirs Les Mille-Pattes n'a pas manqué d'initiatives pour distraire la soixantaine d'enfants, âgés de 4 à 12 ans, qui ont fréquenté le club entre juillet et août. Parmi les jeunes Villardiens inscrits, la plupart ont profité du centre le matin, pendant que leurs parents travaillaient. « Cette année, nous avons réhaussé le quotient familial, passant de 1 000 l'an dernier à 1 300, afin que davantage de familles à revenus modestes profitent de cette structure », expliquent

Maud Rolland, vice-présidente du CCAS et Karine Castello, responsable du CCAS. « Quelques familles supplémentaires se sont inscrites et nous souhaitons poursuivre dans cette voie ».

## **Un centre** multi-activités

D'une capacité d'accueil de 48 enfants, le club Les Mille-Pattes créé en 1990 et aujourd'hui géré par l'Office municipal de tourisme, avait pour vocation première l'accueil des jeunes vacanciers. Depuis une quinzaine d'années, les petits Villardiens y ont accès. « La cohabitation entre tous ces enfants venus du monde entier est un régal! Cette année, nous avons eu de jeunes Américains et des Ukrainiens, pour lesquels d'ailleurs une petite cagnotte a permis l'inscription au club », précise Chantal Trian.

Basé à l'école des Laîches, Les Mille-Pattes fonctionne avec 5 moniteurs diplômés d'État, la plupart spécialisés dans la pratique des sports. Accrobranche, spéléo, escalade, tir à l'arc, golf, biathlon, rando d'ânes, escape game, cirque ou sorties nature ont rencontré un vif succès.

# TRAIT D'UNION

## Le nouveau dispositif Trait d'Union met en relation demandeurs d'aide à domicile et assistants de vie.

domicile s'est accentué. Pour y répondre, la Maison de l'emploi et de l'entreprise a créé un dispositif propre au territoire des 4 Montagnes. Trait d'Union est un support qui met en contact direct des employeurs particuliers en recherche d'aide à domicile avec des assistants de vie. Un fichier répertorie ces deux catégories de personnes, croisant ainsi l'offre et la demande. Créé en juin dernier, ce dispositif permet aux personnes âgées ou vulnérables d'avoir recours à du personnel pour différents

Au plus fort de la crise sani- types d'aides comme les soins, taire Covid, le besoin d'aide à le ménage, la garde d'enfants, etc. « Trait d'Union complète les aides existantes proposées par l'ADMR ou Junior Senior qui ne peuvent répondre à toutes les demandes », explique la responsable, Sigolène Berthoin (ci-contre). « Sur ce territoire où le taux de maintien à domicile est très élevé, la demande est forte ».

## **Professionnaliser** le métier

« Treize personnes sont en mesure de démarrer leur fonction », précise-t-elle. Elles étaient soit en reconversion, soit en recherche d'un complément d'activité. « Nous avons également la volonté de professionnaliser le métier d'assistant de vie en proposant des temps de réunion entre salariés intervenants à domicile pour éviter l'isolement, échanger sur les pratiques, travailler en binôme pour gérer les congés ou encore suivre des formations ». Les demandes sont à déposer à la Maison de l'emploi et de l'entreprise, à la CCMV. Des renseignements individuels vous seront proposés.

Tél. 04 76 95 08 96.



# LA LOCATION ACTIVE

## La procédure pour faire une demande de logement social change, au profit du système de location active.

Sur la commune, trois bailleurs sociaux sont présents avec 23 logements pour Pluralis, 8 pour Habitat Dauphinois et 190 pour Alpes Isère Habitat. Pour Pluralis et Habitat Dauphinois, lorsqu'un appartement se libère, la commission logement de la commune propose des candidats aux bailleurs, tandis que depuis le premier semestre 2022, Alpes Isère Habitat applique la location active pour un grande majorité de ses logements.

#### Comment faire?

Cette nouvelle procédure modifie en profondeur les modalités d'attribution. C'est désormais au candidat de se positionner pour un logement dès que celui-ci est mis en annonce sur le site du bailleur Alpes Isère Habitat, mais également sur leboncoin.fr et sur seloger.com. Une date de visite groupée est alors indiquée. Il est recommandé de créer une

alerte sur ces différents sites pour être informé des offres locatives. « Dans ce contexte de nouvelle procédure, nous avons demandé à Alpes Isère Habitat de nous communiquer toutes les annonces relatives à la commune afin de les relayer au plus tôt sur notre site internet et sur la page Facebook de la mairie [1] », indique Maud Rolland, vice-présidente du CCAS. « Malgré tout, si votre demande est urgente, nous pouvons vous accompagner au mieux dans votre recherche de logement ». Toute demande de logement social se fait via le site officiel [2] ou sur le formulaire à télécharger sur le site de la commune ; il est également possible de le retirer en mairie. Attention, votre demande doit être la mieux renseignée possible.

[1] www.facebook.com/mairievillarddelans <sup>[2]</sup>www.demande-logement-social.gouv.fr/ www.villard-de-lans.fr/

# **UN BUS** À VOTRE SERVICE

## Depuis juillet 2021, le Bus France services sillonne le territoire, proposant aux Villardiens un accès direct aux services publics.

Jusqu'alors stationné devant La Coupole, le Bus France services propose depuis juillet dernier ses permanences devant la Maison des associations, près de La Révola, tous les 2e, 4e et 5e mercredis matin de chaque mois. Deux agents formés aident les usagers dans leurs démarches administratives en toute confidentialité, gratuitement et sans rendez-vous. « Ce sont entre 8 et 15 personnes qui nous sollicitent à chaque permanence », explique l'une des deux médiatrices présentes ce jour-là. « De manière générale, les utilisateurs ont entre 50 et 60 ans et sont souvent confrontés à l'isolement, à la fracture numérique,

se trouvant ainsi privés des services les plus essentiels et des droits sociaux ».

## Régler les démarches du quotidien

Alors que les services publics désertent les territoires de montagne, les usagers ont ainsi un accès direct à la CAF par exemple, mais aussi à l'Assurance maladie, au Pôle emploi, à la Direction des finances publiques, à l'assurance vieillesse ou encore à la Tag... « Nous les aidons à faire une déclaration de revenus, à demander une Aide personnalisée au

logement, la prime d'activité, le RSA, établir une pré-demande de titre d'identité, un renouvellement de permis de conduire, mais aussi un échelonnement de paiement de factures auprès de nos partenaires tels EDF, la SDH ou encore Actis... Certains viennent aussi tout simplement pour avoir un accès à internet, à un ordinateur ou une imprimante ». Ce dispositif au service des habitants permet de régler de nombreuses situations en 15 minutes environ (selon la demande), sans avoir à quitter la commune.

Tél. 06 65 74 40 30 www.vercors.org/actualites/busfrance-services

AIDES \_

Chaque année, les familles villardiennes peuvent bénéficier d'aides votées par leur Centre communal d'action sociale et octroyées sous conditions\*.

#### AIDE ALIMENTAIRE

En partenariat avec Cuisine solidaire et La Croix Rouge, le CCAS propose une aide alimentaire aux Villardiens rencontrant des difficultés financières. Celle-ci est attribuée après inscription auprès du CCAS, sous critères de ressources et dans un délai d'instruction bref, tenant compte du caractère d'urgence de certaines situations. Chaque bénéficiaire reçoit un colis par semaine, à retirer à la Maison des associations auprès de Cuisine solidaire. À noter que La Croix Rouge intervient directement au domicile du demandeur s'il ne peut se déplacer.

En juillet, 49 colis (dons de commerçants du plateau) et 725 barquettes cuisinées ont été distribués à 87 personnes. Pour 2022, 1 000 € ont été ajoutés par le CCAS en renforcement de la subvention de 3 000 € initialement octroyée à Cuisine solidaire.

# SPORT, CULTURE, MUSIQUE

Cette année encore, le CCAS soutient les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à une activité sportive, culturelle ou musicale. Ce coup de pouce (financé par La Recyclerie), qui s'ajoute aux aides existantes, est attribué en fonction du quotient familial (maximum 1 300) et ne peut dépasser 150 € sur l'année. Une nouveauté cette rentrée, les aides diffèrent en fonction du niveau scolaire (maternelles et primaires ou collégiens et lycéens) afin de mieux répondre aux besoins de chacun. Les demandes sont à déposer en mairie jusqu'au 30 novembre.



Dans un contexte économique difficile, le CCAS rappelle qu'il propose une aide à l'énergie pour soutenir les familles ayant des revenus en-dessous du seuil de pauvreté. Des factures de régularisation ou des dettes concernant la résidence principale peuvent ainsi être réglées une fois par an, à raison de 100 € maximum par foyer. Différentes énergies sont prises en compte.

\* Retrouvez toute l'actualité du CCAS, les renseignements et commune: www.villard-de-lans.fr, rubrique CCAS ou en mairie.



#### TALENT \_\_\_\_

# LA VOIE DE L'ILLUSTRATION

Alexandra Jacquin a troqué sa blouse de pharmacienne pour un tablier de dessin. À 43 ans, cette Lyonnaise a tout plaqué pour laisser libre court à sa passion, l'aquarelle inspirée par la nature. Une reconversion qui s'est faite par paliers, au gré de rencontres qui l'ont aidée à concrétiser son rêve en 2021. En novembre dernier, elle a élu domicile au cœur du bourg. «Depuis toute petite, j'ai le goût de la randonnée, de la nature et des plantes ». Son univers poétique est peuplé de fleurs, d'arbres, d'animaux et de petits personnages. Un coup de crayon qui a déjà fait mouche auprès de la presse jeunesse et de différentes maisons d'édition, dont l'une qui lui a confié la réalisation d'un manuel scolaire agrémenté de 14 superbes illustrations inspirées de paysages du monde. Sollicitée par une famille villardienne, l'artiste a aussi peint tout en finesse, parents et enfants jouant autour du pont de l'Amour. Outre ces commandes personnalisées et de nombreux projets, elle nourrit une autre passion pour les carnets de voyage, dont les premiers ont été réalisés entre le Maroc, l'Irlande, la Suède ou Lyon.

Retrouvez ses créations chez Polichinelle ou au Marchand de sable : https://alexandrajacquin.com, alexandra.jacquin@gmail.com



#### ÉVÉNEMENT\_

# LA GRANDE ODYSSÉE

Sur le modèle du Tour de France, Villard accueillera le 19 janvier 2023 la dernière des 13 étapes de La Grande Odyssée. Cet événement, l'une des plus fameuses courses de chiens de traîneaux au monde, se tiendra à Bois Barbu après avoir traversé 13 stations, villages et villes de Haute-Savoie, Savoie, et Isère. Plus de 50 attelages provenant de 8 nations du mushing européen et 600 chiens prendront le départ pour parcourir 400 km de pistes et 12 000 mètres de dénivelé. Voici l'occasion de redécouvrir les images des plus beaux paysages des Alpes et du Vercors. La Grande Odyssée s'inscrit dans une dynamique environnementale ambitieuse en signant la charte du ministère des Sports et du WWF (Fonds mondial pour la nature).

# DU GROOVE AUX GEYMONDS

# Aux Geymonds, bat le cœur de l'un des labels indépendants de musique jazz et du monde parmi les plus sélects.

Installé depuis 2017 à Villard-de-Lans, Franck Descollonges, co-fondateur du label international Heavenly Sweetness, né en 2007 à Paris, fonctionne au coup de cœur, tant pour son territoire d'adoption, le Vercors, que pour ses artistes. Avec une priorité, produire ceux qui le font vibrer, loin des courants dominants. Ce rêve de liberté, il l'a réalisé après avoir travaillé durant 7 ans dans la production musicale chez Virgin/Emi.

Telle une « épicerie fine », il ouvre son joyeux label aux vents exotiques, lançant des passerelles entre Caraïbes, Antilles, Éthiopie, Vercors... en quête permanente d'aventures musicales qui décoiffent. Dans ses pépites,

Guts, Doug Hammond, David Walters, Laurent Bardainne ou encore le Trinidadien Anthony Joseph, qui a découvert la neige pour la première fois ici dans le Vercors!

## **Passion vinyle**

Présent sur tous les supports, Heavenly Sweetness s'est avant tout développé sur le vinyle. Addict depuis son plus jeune âge, Franck les collectionne sans limites au point d'en posséder 40 000 exemplaires. La réédition de 36 albums, perles du catalogue jazz Blue Note, a d'ailleurs positionné son label parmi les meilleurs spécialistes



en la matière. Lien fort avec les artistes, ses vinyles s'habillent d'épaisses pochettes, précieux écrins dessinés par des graphistes de renom. Chaque jour, Théo, l'un des 4 salariés, expédie ces petits bijoux depuis la poste des Geymonds, en direction du Japon, des US, de l'Australie... « J'aime ce paradoxe, avoue Franck. On enregistre à Londres, à Trinidad, mais aussi à Grenoble et on vit là, avec ce luxe de pouvoir cultiver un équilibre familial génial, au tempo d'un territoire ultra-inspirant. »

http://www.heavenly-sweetness.com

# VOTRE SÉJOUR EN UN CLIC

# Les offices de tourisme de Villard et de Corrençon se dotent d'un outil de commercialisation de la destination.

Mieux qu'une centrale de réservation classique, la plateforme « Mon séjour en montagne » permet aux touristes de trouver au même endroit sans majoration, hébergement, activités, produits locaux, billetterie... et ainsi de remplir le panier qui va constituer leur séjour à l'aide d'un seul et unique paiement. « Ce système permet de faciliter la réservation d'un séjour touristique chez nous en promouvant

l'ensemble des produits existants sur le territoire », explique Bruno Dusser, président de l'Office municipal de tourisme.

# **Une vitrine pour les socioprofessionnels**

Hôtellerie, camping, chambre d'hôtes, location de vacances, billetterie, commerçants, artisans... chaque prestataire a la possibilité de s'inscrire sur cette place de

marché, de gérer et de proposer son offre en bénéficiant de la visibilité du site web de la destination, soit un million de visiteurs à l'année. En complément, les prestataires profitent de services tels que des ateliers, des conférences, des rendez-vous personnalisés qui leur permettront d'optimiser leur saison touristique. Créée par une filiale du Syndicat des moniteurs sous l'impulsion de Gilles Chabert, alors président, la plateforme « Mon séjour en Montagne », choisie par Villard et Corrençon, commence à trouver sa place dans le paysage montagnard touristique français. Cette place de marché, facilitatrice de séjours, offre aux visiteurs, comme aux prestataires, une vitrine attractive et qualitative.

www.villarddelans-correnconenvercors.com





# Créé en 2009, ce club de boxe française s'est construit sur un projet sportif structuré, alliant confiance en soi, plaisir et performance.

Il ne connaît pas la crise... Le club Savate Vercors altitude ne cesse de faire des adeptes avec plus de 130 adhérents (dès 9 ans) et une belle proportion féminine (60 %), propre à faire tomber les préjugés! Probablement parce que le club a choisi de privilégier la technique de l'assaut, plutôt que celle du combat où les coups sont portés. L'idée n'est donc pas de taper, mais de toucher en gérant sensations, technique et distance à l'aide de coups codifiés. Uppercut, crochet, direct sont décochés avec le poing, tandis que chassé, fouetté et revers partent du pied. « Car à l'inverse

de la boxe anglaise, on utilise les pieds et les poings pour atteindre l'adversaire », explique Camille Duthy, présidente depuis 2017 et qui vient de passer la main... ou le gant, à Jennifer Tosolini, adepte elle-aussi de la discipline.

## On boxe tous ensemble!

« Les parents inscrivent souvent leurs enfants avec une idée en tête : qu'ils se défoulent ! La notion du contrôle de soi-même est tout aussi essentielle. Au fil d'entraînements tout public, on apprend à se comporter

sur un ring et l'appréhension s'estompe ». À raison de huit créneaux par semaine au gymnase de la cité scolaire, chacun revêt l'équipement obligatoire et pratique boxe française, self défense, cross training ou fitness forme encadré par cinq coachs. « On boxe tous ensemble, toutes catégories, c'est comme ca qu'on apprend », assurent-elles. Et ce qui est l'étendard de ce club sympa, c'est la cohésion, la surmotivation des jeunes lors des compétitions et l'amitié partagée sur, et en dehors du ring.

savatevercorsaltitude@gmail.com Tél. 07 82 20 87 57

Soan, Jad, Paul Le 10/06/2022

Le 10/08/2022

Alba, Suzanne, **GROSSELIN** Le 16/08/2022

#### **MARIAGES**

Pauline BLANC et Guillaume **CHABROL** Stéphanie RAMEL et Mathieu PASCALIS Le 28/05/2022

Claire BRETON et Lionel LAURENT Le 04/06/202 **Églantine DUCHEZ** et Sylvain MOUTON Le 18/06/2022

Christelle MOUZAT et Bruno **GLAUDAS** Marie-Ange IBO et Jean-Marc DAZZI Le 20/08/2022

## **DÉCÈS**

**Ginette TARTOUÉ** née DUMAS (93 ans) Le 23/05/2022 Jorg-Dieter **DENGEL (76 ans)** Le 23 /05/2022 Erika DARNE née **BOHNERT** (82 ans) Le 06/06/2022 Jean GILBERT **(72 ans)** Le 25/06/2022

Nelly FERRERO née LAVIDIERE (74 ans) Bernadette SÉNÉCAUT née MODRU (88 ans) Le 08/07/2022 Marie-Paule ARNAUD née GIRARD (83 ans) Le 01/08/2022

Jean SOULET (88 ans) Le 08/08/2022 Antonino DI MATTEI (61 ans) Le 29/08/2022 Raymond **BUISSON** (96 ans) Le 05/09/2022

#### **INHUMATIONS**

**Alice BONNET** (95 ans) Le 02/01/2022 **CARMINATI (85 ans)** Le 29/05/2022

# CHASSE, ET BIODIVERSITÉ

# À Villard, l'Association communale de chasse agréée rassemble 130 sociétaires.

C'est dans le respect de règles édictées par arrêté préfectoral que la chasse se pratique sur le territoire entre septembre et février (le plus souvent jusqu'à mi-décembre, hors vendredi) après formations obligatoires et selon un plan de chasse strictement encadré. Aux côtés de l'Association communale de chasse agréée (ACCA), la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCI) veille au comptage de la faune, réalisé chaque printemps par les membres de l'ACCA. Ce suivi

permet de fixer le quota dévolu à la chasse, dans le respect de la biodiversité. « Espèce, sexe, jour de chasse doivent figurer sur un bracelet apposé sur l'animal après le tir afin qu'un garde en vérifie la conformité », précise le président, Jean-François Pesenti. Sur le terrain, 5 gardes assermentés font respecter le règlement (vérification permis, assurance, etc.). À la demande des agriculteurs et des sylviculteurs, les chasseurs ont aussi un rôle dans le maintien de l'équilibre forêt-gibier et pour éviter

les dégâts dans les cultures. Ils font partie du réseau Loup pour le suivi de l'évolution des populations sur le plateau.

# **Respecter tous les** usagers de la nature

Avant chaque départ, les règles de sécurité sont rappelées (procédure avant le tir, utilisation de trompe de chasse, gilet fluo, réglage annuel obligatoire des armes, pose de panneaux pour circonscrire la zone de chasse, etc.). En Isère, l'application expérimentale Protect Hunt permet au chef de battue de cartographier le périmètre d'intervention et l'application Land share aide le public à identifier les lieux de battues. « Car, il faut bien le dire, l'attractivité du territoire nécessite un usage partagé et respectueux des pratiques de chacun », conclut Henri Torres, secrétaire de l'association.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISÈRE



#### QUAND LEUR PETIT DOIGT SE TAIT...

Même si on s'y attend, la sidération demeure quand on constate que ceux qui s'offusquent face caméra des dégâts des feux sont en réalité ceux qui les ont allumés. L'opposition qui hurle à la mort sur le projet UTNs de la Côte 2000 n'est que l'ancienne majorité qui a ouvert en 2019 la vanne à construire à la SEVLC sur 1,6 ha de terrain vierge des Adrets, associée à un ascenseur valléen téléportant les 500 nouveaux lits touristiques, skis aux pieds. L'opposition qui se dresse en défenseur de l'environnement est la même ancienne majorité qui s'est engagée en parallèle sur deux unités hôtelières d'altitude de 100 lits chacune (avenant à la DSP signé en 2019). Vous l'avez compris : le projet immobilier au cœur des discussions avec le porteur de projet se comprenait dans sa globalité. Mais sur cela, leur petit doigt se tait...

Aujourd'hui, ni ascenseur valléen ni hôtels d'altitude. Soustractions faites, la municipalité reste dans l'obligation d'honorer le droit à construire inscrit au PLUi. L'accord trouvé pour transférer ce droit d'un terrain vierge vers un parking goudronné doit servir un projet de diversification touristique : il doit renforcer et valoriser l'offre d'hébergement existante (à l'étude à ce jour 132 appartements – 900 lits), prévoit des activités hors neige et plus de 600 places de stationnement couvert.

Si le Parking P1 peut enfin accueillir un projet qui embellisse le secteur, en améliore son fonctionnement sans consommer davantage d'espace naturel, nous devons avoir le courage et l'honnêteté de le travailler et l'adapter à notre territoire, surtout si ce projet peut permettre à la communauté de préparer sa transition économique et touristique. Sur ces enjeux, nous devrions tous nous retrouver.

## UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA CAVALERIE

Saluons le retour de la gendarmerie à cheval qui a contribué au respect de nos sentiers et de notre environnement. En revanche, doit-on se féliciter de l'organisation du premier Jumping national à la Côte 2000 ?

- l'absence de gradins et de communication sont-elles les seules causes de la faible affluence du public ?
- les retombées économiques et promotionnelles seront-elles à la hauteur des espérances ?
- le bilan financier sera-t-il communiqué aux Villardien(e)s?
- et surtout, que dire de l'impact environnemental du transport de mille tonnes de sable par camion et de l'arrosage en période de canicule estivale ?

Remercions en tout cas les services techniques pour leur engagement et les cavalier(e)s pour leurs performances. Par ailleurs, beaucoup de Villardien(e)s ont regretté l'absence de Vélo Vert Festival cette année, évènement international au bilan économique et médiatique positif pour la commune et ses acteurs. Les contribuables villardien(e)s restent également en attente des suites judiciaires de la procédure en cours contre l'office du tourisme : la somme de 800 000 € réclamée par VVF en plus des 150 000 € qui lui ont déjà été versés interroge... Retrouvez la suite de l'épisode et les dernières infos sur le projet côte 2000 et nos actions sur Mon Petit Doigt M'a Dit, dans vos boites aux lettres et/ou en ligne :

#### Le groupe d'opposition Villard Durablement

https://www.facebook.com/Mon-petit-doigt-ma-dit-Villard-de-Lans V. Bonavaud, L. Borgraeve, C. Ferradou, L. Magnin, M. Zawistowski

# **OPPOSITIONS MUNICIPALES**

## L'UTNs SUJET DE POLÉMIQUE

Le sujet de cette rentrée est le nouveau projet d'UTNs, que ce soit à la Côte 2000 ou à Corrençon. Vous avez peut-être reçu un mail du collectif « PourUnAutreProjet » ou vous en avez entendu parler via les réseaux sociaux, la presse, le bouche à oreille. Il est par moment expliqué qu'il y a eu un manque de communication de la part de la commune et de ses élus. C'est embêtant car le premier support réel où nous pouvions avoir les premières informations sur ce projet était dans un « Villard de Lans direct info n°2 » qui a été distribué dans nos boites aux lettres en avril 2022, ce document où la commune donnait les premières informations qu'elle avait en sa possession et où les deux oppositions donnaient leurs points de vue. Nous avions d'ailleurs listé les points positifs et les questionnements (de notre point de vue) sur ce projet. Liste qui a largement était reprise par la presse ou même utilisée par tierce personne. La majorité municipale écrivait d'ailleurs dans cette revue « Ce projet d'UTNs n'est ni arrêté ni définitif », c'est pour dire comme ce sujet est compliqué. Nous redisons que nous avons nous-même des questionnements sur ce projet, qui divise mais qui est aussi une source d'opportunité pour la commune! Il est important de savoir que certaines personnes qui aujourd'hui sont contre ce projet, étaient hier les soutiens du projet, voir même d'un projet plus dérangeant car construit sur un terrain naturel! Nous avons conseillé à la majorité municipale et aux porteurs privés du projet d'organiser rapidement une réunion pour exposer les tenants et les aboutissants de l'UTNs, ainsi chacun se fera sa propre idée et donnera son avis.

Villard c'est vous / Villardcestvous@gmail.com



**INTERVIEW** 

## KARINE BEAUDOING

Technicienne du bâtiment

Karine Beaudoing a pris ses fonctions le 9 mai 2022, elle est titulaire d'un DUT Génie

civil et de compétences en architecture.

## En quoi consiste votre activité?

Karine BEAUDOING: La commune possède de nombreux équipements et depuis ma prise de fonction, je réalise un état des lieux de ce vaste patrimoine, pour fournir aux élus la matière nécessaire à la prise de décisions.

# Quelle est votre routine quotidienne?

**K.B.**: Chaque jour, un passage sur le terrain me permet de hiérarchiser les impératifs. En marge du « tout-venant », tels les devis de réfection d'une toiture ou de travaux pour l'école, je suis au chevet des gros équipements, comme en ce moment pour la patinoire et la gendarmerie.

## Est-ce un travail d'équipe?

K.B.: Bien sûr! La technicité bâtiment est d'autant plus valorisée qu'elle s'appuie sur l'écoute et le dialogue entre les acteurs et usagers d'un équipement. Cela permet de comprendre leurs besoins et leurs attentes. Citons la patinoire où la présence sur le terrain a permis de rapidement programmer les travaux de mise aux normes imposés par la Fédération française de Hockey sur glace.

# Vos expériences passées sont-elles utiles ?

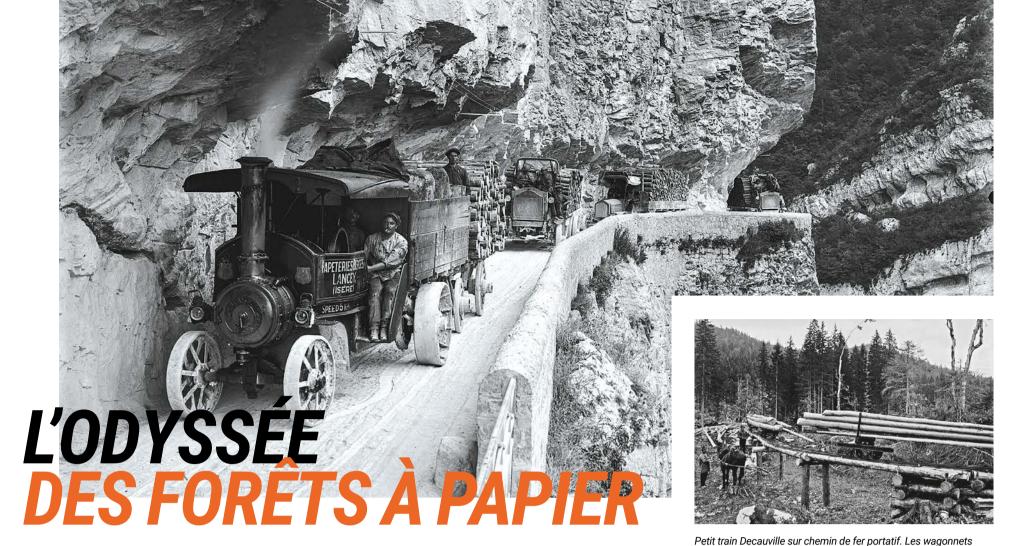
K.B.:Quel que soit le contexte, pas question de se décourager. Mon père, menuisier-charpentier, m'a appris l'endurance et l'intérêt de calculer au plus juste. Pendant plusieurs années, j'ai tenu un gîte et organisé les travaux de remise aux normes entre régie et entreprises afin d'obtenir les agréments Jeunesse et sports et Education nationale. Au bout du compte, c'est toujours l'intérêt des utilisateurs qui prime. Rendre ces équipements plus sûrs et plus fonctionnels est l'objectif de ma fonction.

# D'autres passions que le bâtiment ?

**K.B.**: Une passion familiale pour le Vercors et ses paysages que l'on arpente en mode 4 saisons avec nos trois enfants, d'excellents prétextes pour partager de belles tablées avec des convives rencontrés en chemin. Voilà notre recette "maison" du bien-vivre en Vercors!



de panneaux ont été installés, dont ceux sur l'interdiction de faire des feux.



Au cours de la Première Guerre mondiale, la Papeterie Bergès installe un gigantesque chantier d'exploitation forestière au cœur des Hauts Plateaux. Une épopée qui a mobilisé des centaines de bûcherons-câblistes.

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, sur les routes à encorbellements du Vercors, ce sont d'interminables convois de locomobiles chargées de grumes qui quittent le

Sapi, tournebille, scie passepartout... Jean-Paul Uzel, bûcheron et fils de bûcheron a conservé les outils de son père lorsqu'il travaillait après-guerre pour les Papeteries de Lancey.

massif. Destinés aux papeteries de Lancey, fondées en 1869 par Aristide Bergès, ils alimentent une industrie en plein essor. Très convoitée par le monde du sciage et du papier, la forêt est l'objet de toutes les attentions. Car sans bois, pas de papier ! Les prix explosent, mais la ressource forestière devient meilleur marché, dès lors qu'elle prospère sur des pentes escarpées, quasi inaccessibles...

Dans le Vercors, à plus de 1 500 mètres d'altitude, les papeteries Bergès acquièrent plusieurs centaines d'hectares de ces forêts de l'impossible, qu'aucun che-

min ne dessert. De Corrençon à Die, en passant par La Chapelle, le groupe papetier investit ces lieux à la toponymie évocatrice. Au Purgatoire ou au Grand creux,

> un chantier mobile impressionnant s'organise autour d'une voie ferrée Decauville étroite, qui permet aux grumes d'être acheminées jusqu'à un téléphérique forestier. Le tricâble emporte ensuite les troncs via les airs en bord chemin, où locomobiles prennent le relai par la route des Grands Goulets, jusqu'à la gare

ferroviaire de Saint-Hilaire-du-Rosier, pour rejoindre Lancey.

## **Chantiers du vertige**

Entre 1900 et 1930, plus de 700 bûcherons sont recrutés sur les différents chantiers Bergès. Spécialisés sur les coupes et transports difficiles, les bûcherons-câblistes sont pour la plupart originaires des hauts plateaux bergamasques. Grâce à eux, les papeteries Bergès contrôlent toute la chaîne, de la coupe du bois à la fabrication du papier. Ces hommes, ingénieurs bûcherons, sont capables d'abattre à la main des arbres

de 30 mètres de haut, sur des pentes inclinées à 35°C, sans les briser, ni heurter ceux restants sur pied, puis de les diriger vers la pente à l'aide d'un sapi, avec une aisance extraordinaire.

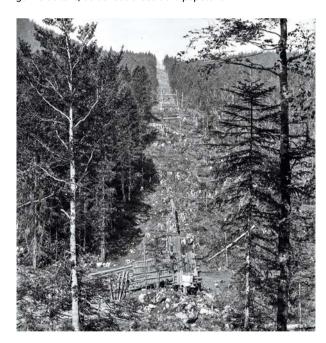
Après la neige et jusqu'à l'automne, une dizaine de villages « champignons » poussent autour de ces chantiers du vertige. Une vie tout en rudesse s'organise pour ces hommes assignés en montagne durant les six mois d'exploitation. Epaulés par des bûcherons locaux vivant au même rythme, ils séjournent dans de sommaires baraques en bois. Des bûcherons, mais aussi des mécaniciens, des forgerons, des affuteurs travaillent sans relâche. De jeunes recrues observent leurs aînés pour la relève et assurent l'intendance. Ils nettoient le chantier, les écuries, cuisinent, puisant l'eau potable dans une citerne installée en 1924 par la famille Perazio.

Comme Aristide Bergès, homme de communication avant-gardiste, ses successeurs font appel à un photographe et à un caméraman pour laisser une trace de cette extraordinaire épopée des forçats du bois. Face à l'objectif, les hommes ont le sens de la pose, malgré la rudesse de leur quotidien. « Des forêts du Vercors aux Papiers de Lancey », cette exposition prêtée par la Maison Bergès a été présentée à Villard par la Maison du patrimoine.

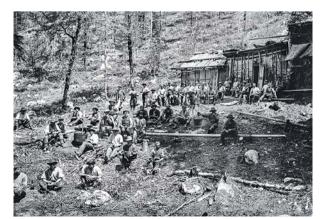


sont tirés par des chevaux.

Dans les cabanes, les bûcherons dorment sur des matelas de paille garnis de toile, ou de feutre issu de la papeterie.



Un câble aérien d'environ 1 500 m permet le transport des grumes au-dessus des forêts inaccessibles.



Pause-déjeuner sur le chantier.